



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 26 JUIN 2025

Affaire n° 28-20250626

Mise à la réforme des véhicules et engins communaux

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

30 juin 2025

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 20 juin 2025

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 32
- représentés : 14
- absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-six juin à seize heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Sylvie Leichnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Henri Fontaine, Mimose Dijoux-Rivière, Albert Gastrin, Serge Técher, Martine Corré, Véronique Fontaine, Jean Philippe Smith, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Nadège Domitile-Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Anissa Locate, Antoine Lebian

Étaient représentés :

Jacquet Hoarau par Patrice Thien-Ah-Koon, Laurence Mondon par Augustine Romano, Jean Richard Lebon par Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas par Marie-Claire Boyer, Liliane Abmon par Marie Hélène Genna-Payet, Dominique Gonthier par Maurice Hoarau, Daniel Maunier par Albert Gastrin, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé par Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin par Gilberte Lauret-Payet, Jean-Pierre Georger par Mansour Zarif, Francemay Payet-Turpin par Charles Emile Gonthier, Régine Blard par Noëline Domitile, Doris Técher par Sylvie Leichnig, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

Étaient absents :

Serge Sautron, Eric Ah-Hot, Allan Amony

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Augustine Romano est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 28-20250626

Mise à la réforme des véhicules et engins communaux

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport n° 28-20250626 présenté au Conseil municipal du jeudi 26 juin 2025,

Considérant que toute collectivité locale dispose d'un patrimoine constitué par des biens à caractère mobilier ou immobilier lui permettant d'assurer son fonctionnement et d'accomplir les missions qui lui sont fixées,

Considérant que certains de ces biens deviennent obsolètes, hors d'usages et sont souvent totalement amortis. Il doivent alors être retirés de l'inventaire comptable,

Considérant que cette opération de mise à la réforme consiste à sortir ces biens de l'actif pour sa valeur nette comptable,

Considérant qu'au niveau budgétaire, cette procédure est une opération d'ordre non budgétaire. Seul le compte de gestion sera modifié dans sa partie « actif circulant »,

Le Conseil municipal,
réuni le jeudi 26 juin 2025 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Décide à l'unanimité

Article 1 d'approuver la sortie de l'inventaire communal des biens listés en annexe,

Article 2 d'approuver la mise au rebut de ces biens,

Article 3 En vertu des articles L.2122-21 et L2122-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance,
Augustine Romano, 4e adjointe**

**Par délégation de fonction,
Jacquet Hoarau, 1er adjoint**

ANNEXE :

N°	Catégorie	Marque	Immatriculation	N° de châssis	Date 1ère MEC	Age
1	Voiture	Citroën Jumper	95 BRA 974	VF7ZCRMGC17467725	16/11/04	20
2	Voiture	Renault Twingo	142 BMW 974	VF1C068A525981501	23/09/02	22
3	Voiture	Renault Master	269 BPW 974	VF1HDCUK629774440	09/09/04	20
4	Voiture	Citroën Jumper	349 BQW 974	VF7ZCRMHC17467568	08/10/04	20
5	Voiture	Peugeot 307	496 BTF 974	VF33CRFNB83944478	29/03/06	19
6	Voiture	Renault Twingo	715 BLW 974	VF1C068A525981500	15/01/02	22
7	Voiture	Renault Mégane	800 BQB 974	VF1BM0C0H29965328	07/04/04	21
8	Voiture	Peugeot 106	901 BKQ 974	VF31CHFXF62602341	18/04/01	24
9	Voiture	Peugeot 106	902 BKQ 974	VF31CHFXF52555494	18/04/01	24
10	Voiture	Peugeot 106	948 BKB 974	VF31CHFXF52556888	24/11/00	24
11	Voiture	Renault Master	982 BSK 974	VF1HDCUK633978408	27/10/05	20
12	Voiture	Renault Master	985 BSK 974	VF1HDCUK633978412	27/10/05	19
13	Voiture	Renault Symbol	997 BRH 974	VF1LB0BC532243298	25/02/05	20
14	Voiture	Ivéco Frogorifique	CM 422 WR	ZCFC35A740D478456	15/11/12	13
15	Remorque	Noiroud	DS 657 LR	VLVTR200000000853	26/05/03	22
16	Matériel Bétonnière	Guy Noël	GN 350	23040515355116	05/04/23	2
17	Matériel Bétonnière	Guy Noël	GN 350	210210153551049	10/02/21	4
18	Matériel Bétonnière	Ransome	-	CA25016798	-	-
19	Compresseur	Rotair	MDVN36APF	ZA9CF36MP3RB89459	-	-